



COMPTES CONSOLIDES

31 DECEMBRE 2018

SOMMAIRE

ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES.....	4
1. BILAN CONSOLIDE.....	4
2. ETATS DU RESULTAT GLOBAL.....	5
3. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES.....	7
4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	8
ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES.....	9
1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE.....	9
2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES	10
2.1. Principes de préparation des états financiers	10
2.2. Méthodes et principes de consolidation	12
2.3. Immobilisations	12
2.3.1 Immobilisations corporelles	12
2.3.2 Immobilisations incorporelles du domaine concédé.....	12
2.3.3 Autres immobilisations incorporelles.....	13
2.4. Coûts d'emprunt.....	13
2.5. Dépréciations des actifs	13
2.6. Instruments financiers.....	13
2.6.1 Actifs et passifs financiers	13
2.6.2 Comptabilisation et évaluation.....	13
2.7. Stocks.....	14
2.8. Clients et autres débiteurs	15
2.9. Indemnités de départ à la retraite	15
2.10. Provisions	15
2.10.1 Provisions non courantes	15
2.10.2 Provisions courantes.....	15
2.11. Contrats de locations.....	16
2.11.1 Contrats de location simple	16
2.11.2 Contrats de location financement.....	16
2.12. Chiffre d'affaires et autres produits.....	16
2.13. Impôts sur le résultat	16
2.14. Dividendes	17
2.15. Information sectorielle	17
2.16. Options de présentation	17
2.17. Crédit d'impôt compétitivité (« CICE »)	17
3. GESTION DU RISQUE FINANCIER.....	18
4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS	20
5. ACTIFS NON COURANTS.....	20
6. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	22
7. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	23
8. AUTRES ACTIFS COURANTS	23
9. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE.....	23

10.	INFORMATIONS SUR LES ACTIFS ET LES PASSIFS FINANCIERS	24
11.	CAPITAL	28
12.	PROVISIONS.....	28
13.	REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES ET AVANTAGES A LONG TERME	29
14.	AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS	31
15.	CHIFFRE D'AFFAIRES	31
16.	ACHATS ET CHARGES EXTERNES	32
17.	CHARGES DE PERSONNEL.....	32
18.	IMPOTS ET TAXES.....	32
19.	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS.....	33
20.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	33
21.	PRODUITS DE TRESORERIE ET D'EQUIVALENTS TRESORERIE.....	33
22.	CHARGES FINANCIERES.....	33
23.	IMPOTS SUR LE RESULTAT	34
24.	RESULTAT PAR ACTION.....	35
25.	DIVIDENDE	35
26.	ENGAGEMENTS	36
27.	INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES.....	37
28.	INDICATEURS DE GESTION	37
29.	EVENEMENTS POST CLOTURE	38
30.	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	38

ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES

1. BILAN CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	5	164,7	165,8
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	5	6 560,3	6 555,0
Autres immobilisations incorporelles	5	61,6	55,1
Participations dans les entreprises associées	5	21,4	21,2
Autres actifs financiers non courants	5	49,2	65,0
Autres actifs non courants	5	0,0	0,0
Impôts différés	23	13,2	7,8
Total actif non courant		6 870,3	6 869,9
Actif courant			
Stocks		8,1	7,7
Clients et autres débiteurs	7	153,0	149,7
Impôts courants		0,0	0,0
Autres actifs courants	8	233,4	215,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	934,9	1 800,9
Total actif courant		1 329,5	2 174,1
TOTAL DE L'ACTIF		8 199,8	9 044,0

En millions d'euros	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Capitaux propres			
Capital	11	33,9	33,9
Réserves consolidées		(1 598,3)	(1 539,4)
Résultat de l'exercice		828,8	705,9
Capitaux propres part du Groupe		(735,5)	(799,6)
Participations ne donnant pas le contrôle		0,3	0,2
Total des capitaux propres		(735,3)	(799,3)
Passif non courant			
Emprunts non courants	10	6 848,6	7 503,1
Impôts différés	23	0,0	0,0
Provisions non courantes	12	296,9	279,4
Autres passifs non courants	14	75,9	84,2
Total passif non courant		7 221,5	7 866,6
Passif courant			
Fournisseurs et autres créanciers		135,8	128,6
Emprunts courants et dettes financières diverses	10	203,3	242,2
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	10	1 002,2	1 211,8
Dettes d'impôt sur le résultat		53,0	71,7
Provisions courantes	12	40,9	41,7
Autres passifs	14	278,4	280,7
Total passif courant		1 713,6	1 976,7
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		8 199,8	9 044,0

2. ETATS DU RESULTAT GLOBAL

Compte de résultat

En millions d'euros	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires dont :	15	2 899,9	2 728,8
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure		2 537,6	2 424,7
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession		362,2	304,1
Achats et charges externes	16	(478,4)	(418,3)
Charges de personnel	17	(205,5)	(203,1)
Impôts et taxes	18	(346,4)	(336,6)
Dotations aux amortissements	19	(418,1)	(398,4)
Dotations aux provisions (nettes des reprises)		(48,3)	(45,3)
Autres produits et charges d'exploitation	20	4,5	3,9
Résultat opérationnel courant		1 407,6	1 331,0
Autres produits et charges opérationnels		-	-
Résultat opérationnel		1 407,6	1 331,0
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	21	4,9	9,6
Coût de l'endettement financier brut	22	(148,1)	(190,2)
Coût de l'endettement financier net		(143,2)	(180,6)
Autres produits et charges financiers	22	(3,7)	(0,9)
Quote-part du résultat des entreprises associées		(0,0)	0,1
Impôt sur le résultat	23	(431,5)	(443,3)
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		829,2	706,3
Résultat net de la période		829,2	706,3
- dont part du Groupe		828,8	705,9
- dont participations ne donnant pas le contrôle		0,4	0,3
Résultat revenant aux actionnaires de la société, en euros, par action :			
- résultat de base par action (part du Groupe)		7,33	6,25
- résultat dilué par action (part du Groupe)		7,33	6,25

Autres éléments du résultat global

En millions d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net de la période	829,2	706,3
Eléments non recyclables en résultat net		
Gains et pertes actuariels sur avantages au personnel	(0,5)	0,5
Impôt sur éléments non recyclables	0,2	(0,2)
QP des gains et pertes sur éléments non recyclables des entreprises associées	0,0	0,0
Eléments recyclables en résultat net		
Ecart de conversion	0,0	0,0
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	0,0	0,0
Impôt sur éléments recyclables	0,0	0,0
QP des gains et pertes sur éléments recyclables des entreprises associées	0,2	5,2
Total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(0,1)	5,5
Résultat global total de la période	829,0	711,8
- part du groupe	828,7	711,5
- participations ne donnant pas le contrôle	0,4	0,3

3. ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Etat de variations de capitaux propres pour l'exercice 2018

En millions d'Euros	Capital	Primes	Réserves	Instrument financiers	Autres (**)	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2018	33,9	0,3	(812,1)	(13,8)	(7,9)	(799,6)	0,2	(799,3)
Paiements en actions			1,6		(1,1)	0,5		0,5
Dividendes			(765,3)			(765,3)	(0,4)	(765,6)
Résultat net de la période			828,8			828,8	0,4	829,2
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				0,2	(0,4)	(0,1)		(0,1)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	0,0	65,1	0,2	(1,5)	63,9	0,0	63,9
Variation de périmètre et reclassement			0,2			0,2		0,2
Capitaux propres au 31/12/2018	33,9	0,3	(746,8)	(13,6)	(9,4)	(735,5)	0,3	(735,3)

Etat de variations de capitaux propres pour l'exercice 2017

En millions d'Euros	Capital	Primes	Réserves	Instrument financiers	Autres (**)	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2017	33,9	0,3	(848,1)	(19,0)	(6,7)	(839,5)	0,1	(839,4)
Paiements en actions			0,9		(1,4)	(0,5)		(0,5)
Dividendes			(671,4)			(671,4)	(0,5)	(671,9)
Résultat net de la période			705,9			705,9	0,3	706,3
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				5,2	0,3	5,5		5,5
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0,0	0,0	35,4	5,2	(1,1)	39,5	(0,1)	39,4
Variation de périmètre et reclassement			0,6		(0,2)	0,4	0,2	0,6
Capitaux propres au 31/12/2017	33,9	0,3	(812,1)	(13,8)	(7,9)	(799,6)	0,2	(799,3)

(**) Les flux de gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres constatés dans cette colonne comprennent les écarts actuariels issus de l'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite (IDR)..

4. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	9	1 800,9	2 092,6
Résultat net		829,2	706,3
Incidence nette des sociétés mises en équivalence		0,0	(0,1)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	19	431,0	414,9
Autres retraitements		9,6	5,1
Résultat sur cessions		(1,5)	(2,1)
Autofinancement		1 268,3	1 124,1
Charge nette d'intérêts		132,9	171,6
Intérêts versés		(176,1)	(235,9)
Charge d'impôt sur le résultat	23	431,5	443,3
Impôt sur le résultat payé		(455,4)	(445,6)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		(31,7)	0,8
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)		1 169,5	1 058,3
Paiements sur acquisition d'immobilisations		(418,8)	(353,0)
Actifs financiers non courants		(1,7)	(14,4)
Total des acquisitions d'immobilisations		(420,4)	(367,3)
Cessions et diminution d'immobilisations		17,6	38,2
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)		(402,9)	(329,2)
Dividendes versés aux actionnaires	25	(765,6)	(671,9)
Remboursement d'emprunts	10	(1 367,0)	(1 649,0)
Emission d'emprunts	10	500,0	1 300,0
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)		(1 632,6)	(1 020,9)
Variation de trésorerie (I + II + III)		(866,0)	(291,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	9	934,9	1 800,9

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les variations sur Emprunts non courants, Partie à moins d'un an des emprunts non courants et Emprunts courants et dettes financières diverses, hors Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement, se sont élevés à – 35,9 millions d'euros, provenant principalement :

- de la réduction des intérêts courus sur emprunts et dettes financières,
- de l'amortissement des frais et primes d'émissions sur emprunts,
- de la réduction de la valeur des instruments dérivés passifs,
- pour partie seulement contrebalancées par l'indexation de certains emprunts.

ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1. INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE

Le Groupe APRR est principalement constitué par les sociétés APRR et AREA qui exploitent des réseaux autoroutiers dont elles ont financé la construction, selon les termes de deux contrats de concession autoroutière différents qui expirent en novembre 2035 pour APRR et septembre 2036 pour AREA. Des contrats de plan définissent en outre les programmes d'investissements liés à ces deux concessions et les lois tarifaires correspondantes pour la période couverte par ces contrats.

Au total, le réseau couvre 2 323 kilomètres d'autoroutes dont 2 308 kilomètres sont en service.

Les conventions de concessions autoroutières et les cahiers des charges annexés constituent les instruments principaux définissant les relations entre l'Etat, la société APRR et la société AREA : ils réglementent notamment la construction et l'exploitation des autoroutes, les dispositions financières applicables, la durée des concessions et les modalités de reprise des installations en fin de concession.

Parmi les principales dispositions susceptibles d'influencer les perspectives de l'exploitation figurent notamment :

- l'obligation de maintenir en bon état d'entretien l'ensemble des ouvrages et de tout mettre en œuvre pour maintenir la continuité de la circulation dans de bonnes conditions ;
- les dispositions fixant le taux des péages et les règles d'évolution ;
- les clauses prévoyant les dispositions applicables en cas d'évolution des réglementations techniques ou des règles fiscales applicables propres aux sociétés d'autoroutes. Si une telle évolution était susceptible de compromettre gravement l'équilibre des concessions, l'Etat et la société concessionnaire arrêteraient d'un commun accord les compensations à envisager.
- les dispositions susceptibles de garantir la remise en bon état des ouvrages de la concession à la date d'expiration, et notamment la conclusion, 7 ans avant la fin de la concession, d'un programme d'entretien et de renouvellement pour les cinq dernières années ;
- les conditions du retour des actifs à l'Etat en fin de concession et les restrictions grevant les actifs : les biens de retour reviendront à l'Etat sans donner lieu à une contrepartie financière et ils ne pourront être vendus ou grevés de sûreté ou de servitude ;
- la faculté de l'Etat de résilier les contrats de concession par anticipation et de racheter les contrats de concession : en vertu des règles de droit public, l'Etat dispose d'une faculté de résiliation unilatérale des concessions pour motif d'intérêt général et sous le contrôle du juge ; en outre, la convention prévoit un droit de rachat par l'Etat à compter du 1^{er} janvier 2012 pour motif d'intérêt général.

La concession relative au Tunnel Maurice Lemaire (TML) est depuis le 31 janvier 2016 intégrée dans le contrat de concession d'APRR, dont la durée a été prolongée jusqu'au 30 novembre 2035.

La société mère APRR est une société anonyme, enregistrée en France, et a son siège social au 36, rue du Docteur Schmitt, 21850 Saint-Apollinaire.

Elle est contrôlée par le Groupe Eiffage au travers de sa filiale Eiffarie, détenue au 31 décembre à 100 % conjointement par le groupe Eiffage et Macquarie Autoroutes de France (une société gérée par Macquarie et détenue par des fonds d'investissement dans les infrastructures).

Les comptes consolidés 2018 ont été arrêtés lors du Conseil d'Administration du 25 février 2019 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 20 juin 2019.

Faits significatifs 2018 :

Un 18ème avenant au contrat de concession APRR et un 16ème pour AREA ont été approuvés par décret n°2018-960 publié au Journal Officiel du 8 novembre 2018. Ces avenants ont pour objet d'intégrer la mise en œuvre d'un nouveau plan d'investissement autoroutier, prévoyant la réalisation par la société APRR d'environ 120 M€ d'investissements et de 67 M€ pour AREA, en association avec les collectivités locales. Ces investissements seront compensés par voie tarifaire à partir de l'exercice 2019.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2.1. Principes de préparation des états financiers

Les états financiers consolidés établis par le Groupe APRR au 31 décembre 2018 ont été préparés en conformité avec les normes comptables internationales (normes IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2018.

Ces comptes sont publiés en millions d'euros.

Les actifs et les passifs sont généralement comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amorti, sous réserve des cas particuliers suivants :

- les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur ;
- les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés;
- les provisions pour avantages sociaux à prestations définies sont évaluées selon les indications fournies en note 2.9 et au paragraphe 13.

L'évolution des normes IFRS à la clôture de l'exercice est la suivante.

Les normes et amendements suivants adoptés par l'Union européenne sont appliqués à compter du 1^{er} janvier 2018 :

- IFRS 9 « Instruments financiers »
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »

IFRS 9 « Instruments financiers » :

Cette norme prévoit de nouvelles dispositions quant à la classification et l'évaluation des actifs financiers, basées sur le modèle de gestion de l'entreprise et des caractéristiques contractuelles des actifs financiers. IFRS 9 fait évoluer également les règles de dépréciation des actifs financiers, imposant un modèle tenant compte des pertes de crédit attendues.

Le Groupe a procédé à une analyse de son portefeuille d'actifs financiers constituant des instruments de capitaux propres, constitués essentiellement de titres de participation non consolidés, afin de déterminer leur méthode d'évaluation (juste valeur par résultat ou juste valeur par capitaux propres). Les titres de participation non consolidés présents au 1^{er} janvier 2018 ont été évalués à la juste valeur par capitaux propres.

Concernant les créances commerciales, le Groupe a opté pour la mesure de simplification offerte par IFRS 9 pour les créances ne constituant pas des opérations de financement, consistant à ne considérer qu'un seul risque de perte de crédit à maturité, estimé sur un horizon de 12 mois. L'impact sur les états financiers consolidés intermédiaires est non significatif, se traduisant par un complément de dépréciation de 0,3 M€.

Concernant les dettes financières, la première application d'IFRS 9 n'a aucune incidence pour le Groupe. En effet, l'analyse menée au regard des nouvelles dispositions d'IFRS 9 a confirmé le traitement de l'ensemble des opérations de refinancement antérieures au 1^{er} janvier 2018 comme des extinctions de dettes.

Les dispositions d'IFRS 9 relatives à la comptabilité de couverture ne remettent pas en cause les relations de couverture existantes et efficaces.

IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » :

Cette norme fournit un nouveau cadre pour la comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge correspondante, en remplacement d'IAS 11 – Contrats de construction et IAS 18 – Produits des activités ordinaires.

Selon les dispositions de l'interprétation IFRIC 12 "Accords de concession de services", le groupe APRR en tant que concessionnaire est amené à exercer une double activité :

- une activité de constructeur au titre des obligations de construction et de financement d'infrastructures qu'il remet au concédant en fin de concession ;
- une activité d'exploitation et de maintenance des ouvrages concédés.

Le modèle de comptabilisation du chiffre d'affaires du Groupe n'est pas remis en cause par les nouvelles dispositions d'IFRS 15. Aucun impact sur la méthode de reconnaissance des produits issus des contrats de concessions exploitées par le Groupe, basée sur le modèle IFRIC 12, n'a été identifié.

L'analyse des dispositions contractuelles des concessions n'a pas conduit à identifier une obligation de performance distincte relative aux travaux de maintenance et de renouvellement des infrastructures. Ces travaux continuent donc de faire l'objet d'une provision spécifique, évaluée et comptabilisée conformément aux dispositions d'IAS 37.

Les autres normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1er janvier 2018 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du groupe APRR au 31 décembre 2018. Elles concernent essentiellement :

- amendements IFRS 2 "Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions",
- IFRIC 22 "Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée",
- améliorations des IFRS, cycle 2014-2016.

Les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019 ne sont pas appliquées par anticipation dans ces états financiers :

- IFRS 16 « Contrats de location »
- IFRIC 23 « Positions fiscales incertaines »

La norme IFRS 16 met en place un modèle de comptabilisation unique pour les preneurs des contrats de location. A ce titre, tous les contrats sont inscrits au bilan, avec une dette correspondant à l'obligation de payer les loyers et un actif représentant le droit d'utilisation du bien loué.

Au compte de résultat, à la charge de loyer se substituent l'amortissement du droit d'utilisation et les intérêts de la dette de loyer.

Un recensement de l'ensemble des baux mobiliers et immobiliers a été effectué au niveau des filiales du Groupe au cours de l'année 2018. Ces informations ont permis d'extrapoler les premiers impacts sur la base d'hypothèses. A ce stade de l'analyse, les impacts apparaissent comme non significatifs.

La norme IFRS 16 sera appliquée par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2019 selon la méthode rétrospective simplifiée ; selon cette approche, les informations comparatives présentées ne seront pas retraitées et l'impact cumulé de la première application sera présenté comme un ajustement des capitaux propres d'ouverture.

2.2. Méthodes et principes de consolidation

Conformément à la norme IFRS 10, les entités contrôlées directement ou indirectement par APRR sont consolidées par intégration globale.

La notion de contrôle est établie si les éléments suivants sont réunis :

- APRR dispose de droits substantifs lui permettant de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité,
- APRR est exposé aux rendements variables de l'entité, et
- APRR peut utiliser son pouvoir pour influencer le niveau de ses rendements variables.

Conformément à la norme IAS 28 R, les entités sur lesquelles APRR exerce une influence notable ou a des droits sur l'actif net dans le cadre d'un contrôle conjoint sont consolidées par mise en équivalence.

Le Groupe APRR comprend la société-mère (APRR), la filiale AREA Participation détenue à 100,00 % (société en intégration globale), sa filiale AREA détenue à 99,84% (société en intégration globale), l'entreprise associée ADELAC (société mise en équivalence) détenue à 49,90 % par APRR et l'entreprise associée AXXES (société mise en équivalence) détenue à 34,01 % par le groupe APRR (dont 6,42 % détenue par AREA).

APRR a son siège social au 36, rue du docteur Schmitt, 21850 SAINT-APOLLINAIRE
AREA et AREA Participation ont leur siège social au 250, avenue Jean Monnet, 69671 BRON
ADELAC a son siège social à La Ravoire, 74370 EPAGNY METZ-TESSY
AXXES a son siège social au 15 rue des cuirassiers, 69003 LYON

2.3. Immobilisations

Les immobilisations sont réparties en trois catégories :

- Immobilisations corporelles,
- Immobilisations incorporelles du domaine concédé
- Autres immobilisations incorporelles

2.3.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des immobilisations « renouvelables » qui ont une durée de vie inférieure à celle de la concession (matériels de péage, de signalisation, de télétransmission, de vidéo surveillance, informatique, de transport et outillages). Ces immobilisations figurent au bilan pour leur coût historique d'acquisition, net des amortissements constatés.

Elles font l'objet d'un amortissement calculé selon le mode linéaire, sur leur durée d'utilisation estimée entre trois et dix ans.

2.3.2 Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Depuis l'application de l'interprétation IFRIC 12 en 2009, les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit du concessionnaire de facturer les usagers des réseaux autoroutiers concédés, obtenu en contrepartie de la construction des ouvrages.

Ce droit du concessionnaire a été évalué par référence à la juste valeur des prestations de construction des ouvrages, à laquelle ont été ajoutés les frais financiers comptabilisés pendant la période de construction, sous déduction des rémunérations reçues en espèces (subventions reçues du concédant).

Il est amorti sur la durée du contrat selon le mode linéaire, pour refléter le rythme de consommation des avantages économiques procurés par le contrat, à compter de la date de mise en service de l'actif.

2.3.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels amortis linéairement sur leur durée d'utilisation estimée entre 3 et 5 ans.

2.4. Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt supportés pendant la période de construction des ouvrages en concession sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations incorporelles du domaine concédé dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

Pour les opérations éligibles :

- la capitalisation des frais financiers est effectuée sur la base de l'encours moyen mensuel des immobilisations ou travaux en-cours ayant fait l'objet d'un paiement au cours de l'année ;
- à cet encours moyen mensuel décaissé est affecté le taux d'intérêt effectif spécifique de l'emprunt, dans le cas où l'opération a fait l'objet d'un emprunt spécifique, ou la moyenne pondérée des taux d'intérêts effectifs des autres emprunts, pour les opérations n'ayant pas fait l'objet d'un emprunt spécifique.

2.5. Dépréciations des actifs

Les conditions juridiques des contrats de concession existants et les dispositions financières qui les régissent conduisent à distinguer deux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), l'une relative à la concession de la société APRR et l'autre à la concession de la société AREA.

Un test de dépréciation est constaté en cas d'indice de perte de valeur. Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'UGT en tenant compte le cas échéant de la valeur résiduelle, actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié à la nature de l'UGT.

2.6. Instruments financiers

2.6.1 Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent, selon le modèle économique et les caractéristiques des flux de trésorerie liés :

- des actifs financiers dont l'objectif du modèle économique est à la fois de les détenir pour encaisser des flux de trésorerie contractuels et de les vendre (titres de participation non consolidés qualifiés d'actifs représentatifs d'instruments de capitaux propres) ;
- des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance afin d'encaisser des flux de trésorerie contractuels (prêts et créances d'exploitation) ;
- des autres actifs financiers détenus dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques ci-dessus (dont la trésorerie et les équivalents de trésorerie).

2.6.2 Comptabilisation et évaluation

- a) Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance sont des titres à revenus déterminables et échéances fixées. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du Taux d'Intérêt Effectif (TIE) diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

- b) Les titres de participation non consolidés qualifiés d'actifs représentatifs d'instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par capitaux propres, par le biais des autres éléments du résultat global non recyclables.
- c) Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance afin d'encaisser des flux de trésorerie contractuels (prêts et créances d'exploitation) sont évalués au coût amorti.

Les autres actifs financiers détenus dans le cadre d'aucun des deux modèles économiques évoqués ci-dessus (dont la trésorerie et les équivalents de trésorerie) sont évalués à la juste valeur par résultat. Les gains et pertes de ces actifs, correspondant aux intérêts, dividendes, variation de juste valeur et plus ou moins-values de cession, sont traités en coût de l'endettement financier ou en autres produits et charges financiers selon la nature des actifs concernés.

- d) La trésorerie et les équivalents de trésorerie, évalués à la juste valeur par compte de résultat, comprennent tous les soldes en espèces, les dépôts à court terme à leur date d'entrée dans le bilan, les OPCVM à très brève échéance et ne présentant pas de risques significatifs de perte de valeur.

Les facilités bancaires remboursables à vue font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe et elles constituent une composante de la trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

- e) Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur minorée des frais de transaction, puis au coût amorti selon la méthode du Taux d'Intérêt Effectif (TIE).
- f) Les instruments financiers dérivés, détenus par le Groupe afin de couvrir son exposition aux risques de variation des taux d'intérêts de certains de ses emprunts à taux variables, sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les variations ultérieures de juste valeur, obtenues auprès des établissements financiers émetteurs, sont comptabilisées directement en capitaux propres pour la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie.

Les instruments dérivés, contractés afin de couvrir les risques de variations de juste valeur liées au risque de taux de certains des emprunts à taux fixe, sont comptabilisés initialement à la juste valeur. Les variations ultérieures de juste valeur, obtenues auprès des établissements financiers émetteurs, sont comptabilisées en résultat, et les emprunts couverts sont réévalués au titre du risque de taux en contrepartie du résultat.

Les variations de juste valeur de la part inefficace sont comptabilisées en résultat. Les instruments non qualifiés en comptabilité de couverture sont initialement et ultérieurement évalués à la juste valeur et sont comptabilisés en résultat en « Autres produits et charges financiers ».

Le gain ou la perte se rapportant à la partie efficace de couverture est comptabilisé en coût de l'endettement financier au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

La valorisation liée au risque de crédit des instruments dérivés est calculée à partir des probabilités de défaut historiques issues des calculs d'une agence de notation de premier plan, auxquelles sont appliquées un taux de recouvrement.

2.7. Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré. Ils font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur nette de réalisation est inférieure au coût d'acquisition.

2.8. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances inférieures à six mois. Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation.

2.9. Indemnités de départ à la retraite

Les avantages aux personnels à prestations définies sont constitués des Indemnités de Fin de Carrière. La méthode actuarielle retenue pour l'évaluation est la méthode des unités de crédit projetées.

Les actifs dédiés à la couverture des engagements sont retenus à la juste valeur et sont déduits de la dette actuarielle pour la présentation du bilan.

Les écarts actuariels résultent des effets des changements d'hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience (différences entre les hypothèses actuarielles retenues et la réalité constatée). Les gains et pertes actuariels sont désormais comptabilisés directement en autres éléments du résultat global.

Le coût des services passés correspond aux avantages octroyés soit lorsque la société adopte un nouveau régime à prestations définies, soit lorsqu'elle modifie le niveau des prestations d'un régime existant. Le coût des services passés est désormais immédiatement comptabilisé en résultat.

2.10. Provisions

2.10.1 Provisions non courantes

Les provisions non courantes comprennent, d'une part, les provisions pour retraite et médailles du travail (cf. 2.9 ci-avant) et, d'autre part, les provisions pour maintien en état des infrastructures.

En effet, les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions. Elles ont été constituées principalement pour couvrir les dépenses de grosses réparations des chaussées. Elles sont calculées sur la base d'un programme pluriannuel de dépenses révisé chaque année. Ces dépenses sont réévaluées sur la base d'indices appropriés (principalement l'indice TP09).

Par ailleurs, des provisions sont également constituées dès lors que des pathologies avérées sont constatées sur des ouvrages identifiés.

Ces provisions sont comptabilisées pour leurs montants actualisés. Le coût d'actualisation des provisions est comptabilisé en autres charges financières.

La part à moins d'un an de ces provisions a été classée en « Provisions courantes ».

2.10.2 Provisions courantes

Elles sont essentiellement constituées :

- de la part à moins d'un an des provisions pour maintien en l'état des infrastructures,
- de la part à moins d'un an des provisions retraites et médailles du travail,
- des autres provisions pour risques et charges, les provisions pour litiges avec le personnel et les provisions pour litiges liés à l'activité (litiges clients, sous-traitants, fournisseurs).

2.11. Contrats de locations

2.11.1 Contrats de location simple

Pour les contrats de location simple dans lesquels le Groupe est preneur (matériels, bureaux, parkings, immeubles), le loyer est constaté en étalant linéairement sur la durée du contrat de location l'ensemble des dépenses certaines liées à ces contrats, y compris les coûts de mise en place.

Les biens construits par le groupe et faisant l'objet de contrats de location simple (location de fibres optiques auprès des opérateurs de télécommunication, utilisation des aménagements réalisés par le Groupe sur les aires d'autoroutes par des exploitants d'installations commerciales) figurent à l'actif du Groupe et sont comptabilisés selon la même méthode que les autres immobilisations corporelles. La part certaine des produits relatifs à ces contrats est comptabilisée en résultat sur la durée du contrat selon la méthode linéaire ; les loyers conditionnels ne sont comptabilisés en produits que lorsqu'ils sont acquis.

2.11.2 Contrats de location financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens ; en contrepartie il est comptabilisé un passif financier.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilisation.

2.12. Chiffre d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure provient essentiellement de l'activité péages et est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations correspondantes.

Conformément à l'interprétation IFRIC 12, le Groupe comptabilise en « chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession » les produits (et les charges en « achats et charges externes ») relatifs aux services de construction concédés conformément à la norme IFRS 15 (reconnaissance du chiffre d'affaires au fur et à mesure de l'avancement).

2.13. Impôts sur le résultat

Les impôts comprennent les impôts courants et les impôts différés.

Le Groupe calcule ses impôts sur le résultat conformément à la législation fiscale en vigueur en France.

Sauf exception, les impôts différés sont comptabilisés au titre des différences temporelles existant entre la valeur au bilan des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Ils sont évalués sur la base des taux d'impôt qui seront en vigueur au moment du dénouement des différences temporelles, dans la mesure où ces taux sont votés à la clôture de l'exercice.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés puisqu'ils concernent le même groupe fiscal et se rapportent à des opérations intervenues depuis l'option pour ce régime fiscal.

Depuis le 1er janvier 2011, le groupe APRR fait partie du groupe d'intégration fiscale dont la société mère est Financière Eiffarie et qui comprend les sociétés Eiffarie, APRR, AREA Participation, AREA et SIRA. La convention signée entre les sociétés intégrées a été établie selon la méthode de la neutralité fiscale pour les différentes sociétés du groupe.

2.14. Dividendes

Les distributions de dividendes aux actionnaires de la société sont comptabilisées en tant que dette dans les états financiers du Groupe au cours de la période durant laquelle les dividendes sont approuvés par les actionnaires de la société.

2.15. Information sectorielle

Le Groupe a une seule activité constituée par l'exploitation de réseaux autoroutiers dans le cadre de contrats de concession venant à échéance respectivement au 30 novembre 2035 et au 30 septembre 2036, pour les deux sociétés principales consolidées par intégration globale. Ces réseaux sont situés uniquement en France. L'ensemble des indicateurs clés et performances du Groupe sont analysés par le management au niveau consolidé. Par ailleurs, l'activité « Péages » représente 97 % du chiffre d'affaires hors prestations de construction, les activités annexes étant ainsi non significatives au regard des performances du Groupe. Il en résulte qu'aucune information par secteur d'activité ou par zone géographique n'est fournie dans les comptes consolidés.

2.16. Options de présentation

Les actifs et passifs sont classés sous la présentation courant / non courant.

Dans le compte de résultat les charges d'exploitation sont présentées par nature.

Les agrégats "Résultat opérationnel courant", "Résultat opérationnel", "Coût de l'endettement financier brut" et "Coût de l'endettement financier net" figurant dans l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sont présentés conformément aux critères de la recommandation n° 2013-03 du 7 novembre 2013.

Le « coût de l'endettement financier net » est égal à l'ensemble des charges financières liées à l'endettement diminué des produits financiers issus des placements de trésorerie.

2.17. Crédit d'impôt compétitivité (« CICE »)

La 3ème loi de finances rectificative pour 2012 a mis en place le crédit d'impôt compétitivité emploi ("CICE") à compter du 1er janvier 2013.

Un produit à recevoir au titre du CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes.

Le produit relatif au CICE est comptabilisé au compte de résultat en déduction des frais de personnel.

L'utilisation du CICE a principalement concerné l'acquisition de logiciels de production, de matériels, la recherche et l'innovation, la formation et la prévention, les services au client, et le développement durable.

3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Risque de change

Le groupe APRR opère principalement dans les pays de la zone euro et principalement en France. Il supporte un risque de change limité sur les transactions qu'il effectue.

Le financement externe du Groupe est libellé exclusivement en euros.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est maîtrisé via la régularité des flux d'encaissement de trésorerie et de remboursement de la dette.

Pour sa gestion courante, le Groupe dispose d'un crédit syndiqué de 1 800 millions d'euros à taux variable dont l'encours était totalement disponible au 31 décembre 2018.

Une émission obligataire a été réalisée en 2018 :

- En novembre, une émission de 500 millions d'euros, à taux fixe, de maturité janvier 2030.

Dans ces conditions, l'enveloppe résiduelle disponible au 31 décembre 2018 dans le cadre du programme EMTN en place s'élève désormais à 1,55 milliards d'euros compte tenu des émissions et des remboursements intervenus depuis la mise en place.

Le Groupe s'est engagé vis-à-vis de la CNA et de ses autres prêteurs à respecter les deux ratios suivants :

- le ratio dette nette / Ebitda doit rester inférieur à 7,0
- le ratio Ebitda / charges financières nettes doit rester supérieur à 2,2

Au 31 décembre 2018, la valeur de ces deux ratios est respectivement de 3,8 et de 13,2.

Le non-respect de l'un de ces ratios serait considéré comme un cas de défaut avec pour conséquence l'exigibilité anticipée de l'ensemble de la dette d'APRR.

La dette à long terme du Groupe est notée A- par Standard & Poors et Fitch, avec perspective stable.

Une dégradation de ces notations entraînerait un renchérissement des marges et taux applicables aux dettes bancaires et obligations émises dans le cadre du programme EMTN.

L'échéancier des passifs financiers est détaillé dans la note 10.

Risque de taux

Au 31 décembre 2018, 82 % de la dette financière brute du Groupe est à taux fixe, 2 % à taux fixe sur un nominal indexé sur l'inflation, et 16 % à taux variable.

Le Groupe n'encourt pas sur sa dette actuelle de risque significatif sur ses charges d'intérêt lié à une hausse de taux.

Une analyse de sensibilité a été effectuée :

- sur la base de la dette au 31 décembre 2017 une variation de 100 points de base des taux variables (Euribor) aurait une incidence de 14,4 millions d'euros sur le résultat financier, soit 9,4 millions sur le résultat net.
- sur la base de la dette au 31 décembre 2018 une variation de 100 points de base des taux variables (Euribor) aurait une incidence de 12,9 millions d'euros sur le résultat financier, soit 8,5 millions sur le résultat net.

Risque lié à l'inflation

L'évolution des tarifs de péages étant fixée par référence à l'évolution de l'indice annuel des prix hors tabacs, le Groupe supporte un risque lié à une évolution à la baisse de l'inflation.

Cette exposition est en partie atténuée dans la mesure où par ailleurs une fraction de l'endettement du Groupe supporte un taux d'intérêt fixe sur un nominal indexé sur l'inflation.

Cette fraction est d'environ 2 % au 31 décembre 2018 (contre 2 % au 31 décembre 2017).

Le Groupe dispose indirectement par ce biais d'une couverture partielle du risque lié à une évolution à la baisse de l'inflation: ainsi, une telle baisse entraînerait certes une réduction des hausses de tarifs de péages mais diminuerait également la charge financière supportée sur cette fraction de dette indexée sur l'inflation, réduisant du même coup l'impact globalement négatif d'une baisse de l'inflation sur les résultats du Groupe.

Risque de crédit

(Millions d'Euros)	Année 2018	Année 2017
Créances en retard d'échéance compris entre 0 et 3 mois	5,0	3,5
Créances en retard d'échéance compris entre 3 et 6 mois	3,4	2,7
Créances en retard d'échéance de plus de 6 mois	5,4	4,8
Créances en retard d'échéance	13,8	11,0

Les créances en retard sont réparties sur un nombre de clients très important, du fait de la nature de notre activité, et il n'est donc pas possible de porter une appréciation globale sur leur qualité financière.

Ces créances en retard font l'objet de provisions à hauteur d'environ 30 % de leur montant global.

Les placements de trésorerie et les opérations de couverture ne sont réalisés qu'avec des établissements financiers notoirement réputés.

Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe APRR. Les risques pris en charge sont de toute nature : risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté ainsi que sur une « Politique de gestion des risques » approuvée par la Direction Générale.

La cartographie des risques du Groupe a été mise à jour en 2018.

4. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES SIGNIFICATIFS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments de résultat de la période.

Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et comportent certains aléas.

Elles concernent principalement l'évaluation de la valeur recouvrable des actifs, les engagements de retraites, la juste valeur des instruments dérivés et les provisions courantes et non courantes.

5. ACTIFS NON COURANTS

Année 2018

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
a) Valeurs brutes				
Immobilisations corporelles	756	50	(46)	759
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	13 848	371	(14)	14 204
Autres immobilisations incorporelles	230	17	-	248
Participations dans les entreprises associées	21	0	(0)	21
Titres de participation non cotés	4	0	-	5
Autres titres immobilisés	2	1	(0)	3
Prêts	7	1	(1)	7
Autres actifs financiers	54	3	(21)	36
Total autres actifs financiers	68	5	(21)	52
Total des valeurs brutes	14 923	443	(82)	15 284

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
b) Amortissements et pertes de valeur ⁽¹⁾				
Immobilisations corporelles	(590)	(51)	46	(595)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	(7 293)	(363)	11	(7 644)
Autres immobilisations incorporelles	(175)	(11)	-	(186)
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-
Titres de participation non cotés	(2)	-	0	(2)
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Total autres actifs financiers	(2)	-	0	(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(8 060)	(425)	58	(8 426)
Total actifs non courants (a-b)	6 862	19	(24)	6 857

(1) Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au titre de 2018

L'augmentation des immobilisations corporelles du domaine concédé de l'année 2018 est notamment due aux constructions neuves (liaison A6 – A89, nœud de Sévenans sur l'A36, nœud de Mâcon sur l'A406, nœud de Montmarault sur l'A71) et aux travaux d'élargissements (A6, A75 et A480).

Elle inclut 3,2 millions d'euros d'intérêts capitalisés, contre 2,5 millions d'euros en 2017.

Année 2017

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
a) Valeurs brutes				
Immobilisations corporelles	750	51	(45)	756
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	13 544	312	(8)	13 848
Autres immobilisations incorporelles	215	16	(1)	230
Participations dans les entreprises associées	7	14	-	21
Titres de participation non cotés	4	-	-	4
Autres titres immobilisés	1	1	-	1
Prêts	6	1	(0)	7
Autres actifs financiers	88	5	(38)	54
Total autres actifs financiers	99	6	(38)	67
Total des valeurs brutes	14 615	399	(92)	14 922

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
b) Amortissements et pertes de valeur ⁽¹⁾				
Immobilisations corporelles	(587)	(48)	45	(590)
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	(6 953)	(346)	6	(7 293)
Autres immobilisations incorporelles	(164)	(12)	1	(175)
Participations dans les entreprises associées	-	-	-	-
Titres de participation non cotés	(2)	-	0	(2)
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres actifs financiers	-	-	-	-
Total autres actifs financiers	(2)	-	0	(2)
Total amortissements et pertes de valeur	(7 707)	(405)	52	(8 060)
Total actifs non courants (a-b)	6 908	(6)	(40)	6 862

(1) Aucune perte de valeur n'a été enregistrée au titre de 2017

(Millions d'Euros)	31/12/2018	31/12/2017
Marchés de travaux signés et non exécutés	263,6	191,9

Par ailleurs, le montant total des opérations de construction, d'élargissements ou de création de nouveaux diffuseurs que le Groupe s'est engagé à réaliser est estimé à 698 M€ sur la période 2019 – 2023.

6. PARTICIPATION DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La participation dans les entreprises associées représente la part du Groupe dans les sociétés ADELAC, titulaire de la concession de 19 km de l'autoroute A41 entre Villy-Le-Pelloux - Saint-Martin-Bellevue et Saint-Julien-en-Genevois, et AXXES, qui commercialise et gère les abonnements poids lourds.

Les principales données financières relatives à ces participations sont les suivantes :

(Millions d'Euros)	ADELAC	AXXES
Pays	France	France
% des titres de participation détenus	49,90%	34,01%
Dividendes versés au groupe	0,0	0,0
Actifs courants	62,4	196,8
Actifs non courants	723,4	27,2
Total Actif	785,8	224,0
Capitaux propres	16,8	38,1
Passifs courants	4,0	164,1
Passifs non courants	765,0	21,8
Total des Passifs et de Capitaux propres	785,8	224,0
Produit des activités opérationnelles	56,1	983,7
Résultat net	8,4	(0,0)
Autres éléments du résultat global	(7,9)	0,0
Résultat global	0,4	(0,0)
Quote-part comptabilisée du résultat des entreprises associées	0,0	(0,0)
Quote-part comptabilisée des autres éléments du résultat global des entreprises associées	0,2	0,0
Quote-part du groupe dans les capitaux propres des entreprises associées	8,4	13,0
Quote-part non comptabilisée des pertes des entreprises associées	17,6	0,0
Quote-part non comptabilisée des autres éléments du résultat global des entreprises associées	(17,6)	0,0
Valeur d'équivalence	8,4	13,0
Valeur boursière des participations	N/A	N/A
Effectifs	0	54

Les autres éléments du résultat global sont liés à des variations de juste valeur des instruments de couverture de taux d'intérêts, dont le traitement est réalisé de manière similaire à celle du groupe APRR (Cf. note 2.6.2).

7. CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

(Millions d'Euros)	31/12/2018	31/12/2017
Clients et comptes rattachés - péages	97,6	99,5
Clients et comptes rattachés - autres activités	59,6	54,6
Dépréciations des créances clients	(4,2)	(4,4)
Clients et autres débiteurs	153,0	149,7

La ligne « autres activités » recouvre principalement les facturations aux sous-concessionnaires au titre des installations commerciales sur aires d'autoroute.

8. AUTRES ACTIFS COURANTS

(Millions d'Euros)	31/12/2018	31/12/2017
Etat - TVA	54,6	53,6
Autres créances diverses	176,0	159,6
Charges constatées d'avance	1,1	1,2
Autres	1,6	1,4
Autres actifs courants	233,4	215,9

Les autres créances diverses sont essentiellement composées de créances liées au télépéage inter sociétés (TIS).

9. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(Millions d'Euros)	31/12/2018	31/12/2017
Trésorerie	327,5	1 174,1
Equivalents de trésorerie	607,4	626,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	934,9	1 800,9

Les éléments classés en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » sont des placements à court terme, liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

10. INFORMATIONS SUR LES ACTIFS ET LES PASSIFS FINANCIERS

Un nouvel emprunt obligataire a été contracté en 2018 pour 500 millions d'euros, dans le cadre du programme EMTN.

714 millions d'emprunts CNA (hors indexation) ont été remboursés sur l'exercice, ainsi que 500 M€ de prêts obligataires contractés au titre du programme EMTN et deux emprunts BEI pour 150 M€.

Sur la ligne de crédit syndiqué de 1 800 M€ ensuite, aucun tirage et aucun remboursement n'ont été effectués.

L'encours de billets de trésorerie s'élève au 31 décembre 2018 à 92 M€, contre 95 M€ au 31 décembre 2017.

Endettement financier net et échéances des dettes et des flux d'intérêts associés :

Au 31 décembre 2018	Valeur au bilan	Flux de capital et d'intérêt	A moins d'1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Trésorerie et équivalents de trésorerie								
Valeurs mobilières de placement	327,5							
Disponibilités	607,4							
Sous total	934,9							
Dettes financières : courantes et non courantes								
Emprunts bancaires ou obligataires non courants et assimilés	6 839,9	6 895,9	0,0	1 005,1	759,4	400,5	5,2	4 725,7
Instrument dérivé passifs <i>intérêts au titre des passifs financiers non courants</i>	8,7	856,3	99,1	101,2	89,2	78,0	72,0	416,9
Emprunts non courants	6 848,6	7 752,3	99,1	1 106,3	848,6	478,5	77,2	5 142,6
Part à moins d'un an des Emprunts non courants et assimilés <i>intérêts au titre de la part à moins d'un an des emprunts non courants</i>	1 002,2	1 006,7	1 006,7					
		25,3	25,3					
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	1 002,2	1 032,0	1 032,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Emprunts et dettes financières diverses courantes	203,3	92,0	92,0					
Sous total dettes financières	8 054,2	8 876,3	1 223,1	1 106,3	848,6	478,5	77,2	5 142,6
Endettement financier net	-7 119,3							

Flux de capital et d'intérêts présentés hors frais d'émission d'emprunts, hors prime d'émission et autres réévaluations sans flux.

Les flux de capital et d'intérêts présentés ci-dessus se rapportent à la dette telle que figurant au bilan du 31 décembre 2018. Ils ne prennent pas en compte les éventuels remboursements anticipés ou nouveaux financements susceptibles d'intervenir dans le futur.

Les flux d'intérêts intègrent les flux des instruments dérivés (swaps de taux d'intérêts), non actualisés.

Les flux d'intérêts des emprunts à taux variable sont fondés sur les taux en vigueur au 31 décembre 2018 ; les emprunts à taux fixe sur nominal indexé intègrent une hypothèse d'inflation future de 1,50 % par an.

Les emprunts et dettes financières diverses courantes sont constitués à hauteur de 111 M€ des intérêts courus à échoir dont les flux sont inclus dans les intérêts décrits ci-avant. Le solde (92 M€) correspond à l'encours de billets de trésorerie émis.

Au 31 décembre 2017	Valeur au bilan	Flux de capital et d'intérêt	A moins d'1an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Trésorerie et équivalents de trésorerie								
Valeurs mobilières de placement	626,8							
Disponibilités	1 174,1							
Sous total	1 800,9							
Dettes financières : courantes et non courantes								
Emprunts bancaires ou obligataires non courants et assimilés	7 489,6	7 547,3	0,0	1 080,2	1 080,2	758,3	399,8	4 228,8
Instrument dérivé passif <i>intérêts au titre des passifs financiers non courants</i>	13,5	924,3	123,4	123,9	93,8	82,4	70,5	430,3
Emprunts non courants	7 503,1	8 471,6	123,4	1 204,2	1 174,0	840,7	470,3	4 659,1
Part à moins d'un an des Emprunts non courants et assimilés <i>intérêts au titre de la part à moins d'un an des emprunts non courants</i>	1 211,8	1 216,6	1 216,6					
		57,9	57,9					
Partie à moins d'un an des emprunts non courants	1 211,8	1 274,5	1 274,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Emprunts et dettes financières diverses courantes	242,2	95,0	95,0					
Sous total dettes financières	8 957,1	9 841,1	1 492,9	1 204,2	1 174,0	840,7	470,3	4 659,1
Endettement financier net	-7 156,2							

Flux de capital et d'intérêts présentés hors frais d'émission d'emprunts, hors prime d'émission et autres réévaluations sans flux.

(Millions d'Euros)	Valeur comptable 31/12/18	Juste valeur 31/12/18	Valeur comptable 31/12/17	Juste valeur 31/12/17
Actifs financiers :				
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	934,9	934,9	1 800,9	1 800,9
Prêts	6,8	6,8	6,7	6,7
Swaps de taux d'intérêts	0,0	0,0	2,6	2,6
Autres actifs financiers	42,4	42,4	55,7	55,7
Clients et autres débiteurs	153,0	153,0	149,7	149,7
Autres actifs courants	233,4	233,4	215,9	215,9
Autres actifs non courants	0,0	0,0	0,0	0,0
Passifs financiers :				
Emprunts à taux variable	1 271,2	1 279,9	1 627,6	1 657,5
Emprunts à taux fixe sur nominal indexé	157,2	166,9	154,2	173,3
Emprunts à taux fixe	6 389,0	6 521,7	6 894,6	7 242,9
Swaps de taux d'intérêt	8,7	8,7	13,5	13,5
Autres passifs financiers	228,1	228,1	267,2	267,2
Fournisseurs et autres créanciers	135,9	135,9	128,6	128,6
Autres passifs non courants	75,9	75,9	84,2	84,2
Autres passifs	278,4	278,4	280,7	280,7

La juste valeur des instruments dérivés a été évaluée sur la base de la valeur marked to market communiquée par les différentes contreparties.

(Millions d'Euros)	2 018			2 017		
	Niveau de juste valeur dans la hiérarchie			Niveau de juste valeur dans la hiérarchie		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers évalués à la juste valeur :						
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	934,9			1 800,9		
Swaps de taux d'intérêts		0,0			2,6	
Titres de participation non cotés			3,2			2,5
Soldes des actifs financiers évalués à la juste valeur	934,9	-	3,2	1 800,9	2,6	2,5
Passifs financiers :						
Emprunts à taux fixe évalués à la juste valeur					75,0	
<i>Notionnel</i>					0,4	
<i>Réévaluation</i>						
Swaps de taux d'intérêts		8,7			13,5	
Soldes des passifs financiers évalués à la juste valeur	-	8,7	-	-	88,8	-

niveau 1 : prix coté sur un marché actif

niveau 2 : modèle interne avec données de marché observables

niveau 3 : modèle interne avec données non observables

(Millions d'Euros)	Montants notionnels par échéance au 31 décembre 2018		Dont dérivés qualifiés de couverture de juste valeur		Dont dérivés qualifiés autonomes	
	2 020	Juste valeur	Notionnels	Juste valeur	Notionnels	Juste valeur
Swaps de taux d'intérêts						
Swap de taux, payeur 4,5% / receveur variable	91,6	(8,7)	-	-	91,6	(8,7)
Soldes des swaps de taux d'intérêt évalués à la juste valeur	91,6	(8,7)	0,0	0,0	91,6	(8,7)

Au 31 décembre 2018, le portefeuille d'instruments dérivés du Groupe APRR se compose d'un swap payeur de taux fixe et receveur de taux variable résultant de l'exercice d'une swaption arrivée à échéance en avril 2010, traité en tant qu'instrument autonome portant sur un nominal de 91,6 millions d'euros et d'échéance 2020.

4 autres contrats dérivés mis en place en 2005, portant sur un nominal de 208,4 millions d'euros adossés à la ligne CNA 4,50% échéance 28 mars 2018 (dont 1 swap receveur de taux fixe et payeur de taux variable bénéficiant de la qualification comptable de couverture de juste valeur et 3 contrats optionnels visant à encadrer dans une certaine mesure l'exposition à une hausse de taux traités en tant qu'instruments autonomes) sont arrivés à échéance au cours du premier semestre 2018.

Catégories d'actifs et passifs financiers

Au 31 décembre 2018

Catégories d'actifs financiers (*)

Actifs financiers	Valeur au bilan	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Instruments financiers de couverture	Juste valeur
Autres actifs financiers non courants et participations dans les entreprises associées	70,6	3,2	21,4	46,0	0,0	70,6 (2) et (3)
Clients et autres débiteurs	153,0	0,0	0,0	153,0	0,0	153,0 (2)
Autres actifs courants	233,4	0,0	0,0	233,4	0,0	233,4 (2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	934,9	0,0	934,9	0,0	0,0	934,9 (1)
Total	1 391,9	3,2	956,3	432,5	0,0	1 391,9

(*) Les Actifs financiers disponibles à la vente" ont été reclassés en "Instruments de capitaux propres" dans le cadre de l'application d'IFRS 9. Ces derniers sont présentés en "Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres" selon le modèle de comptabilisation retenu dans le cadre de la première application d'IFRS 9.

Passifs financiers	Valeur au bilan	Passifs au coût amorti	Instruments financiers de couverture	Juste valeur
Emprunts et autres financements	8 054,2	8 045,4	8,7	8 205,4 (2)
Dettes fournisseurs	135,8	135,8	0,0	135,8 (2)
Autres passifs courants et non courants	354,3	354,3	0,0	354,3 (2)
Total	8 544,3	8 535,6	8,7	8 695,5

Mode de détermination de la juste valeur :

- (1) : niveau 1 : prix coté sur un marché actif
- (2) : niveau 2 : modèle interne avec données de marché observables
- (3) : niveau 3 : modèle interne avec données non observables

Au 31 décembre 2017

Catégories d'actifs financiers (*)

Actifs financiers	Valeur au bilan	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Prêts et créances	Instruments financiers de couverture	Juste valeur
Autres actifs financiers non courants et participations dans les entreprises associées	86,2	2,5	21,2	59,9	2,6	86,2 (2) et (3)
Clients et autres débiteurs	149,7	0,0	0,0	149,7	0,0	149,7 (2)
Autres actifs courants	215,9	0,0	0,0	215,9	0,0	215,9 (2)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 800,9	0,0	1 800,9	0,0	0,0	1 800,9 (1)
Total	2 252,7	2,5	1 822,1	425,5	2,6	2 252,7

(*) Les Actifs financiers disponibles à la vente" ont été reclassés en "Instruments de capitaux propres" dans le cadre de l'application d'IFRS 9. Ces derniers sont présentés en "Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres" selon le modèle de comptabilisation retenu dans le cadre de la première application d'IFRS 9.

Passifs financiers	Valeur au bilan	Passifs au coût amorti	Instruments financiers de couverture	Juste valeur
Emprunts et autres financements	8 957,1	8 943,6	13,5	9 354,4 (2)
Dettes fournisseurs	128,6	128,6	0,0	128,6 (2)
Autres passifs courants et non courants	364,9	364,9	0,0	364,9 (2)
Total	9 450,5	9 437,1	13,5	9 847,8

Mode de détermination de la juste valeur :

- (1) : niveau 1 : prix coté sur un marché actif
- (2) : niveau 2 : modèle interne avec données de marché observables
- (3) : niveau 3 : modèle interne avec données non observables

11. CAPITAL

	Nombre d'actions	Euros
Actions ordinaires émises et entièrement libérées au 31/12/2018	113 038 156	33 911 446,80

La valeur nominale des actions est de 0,30 €.

Le nombre d'actions et leur nominal n'ont pas évolué depuis le 1^{er} janvier 2018.

La société ne détient aucune de ses actions en propre. Par ailleurs les actions ne sont affectées d'aucun droit, préférences ou restrictions.

12. PROVISIONS

	01/01/18	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Autres mouvements	31/12/18
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	45,1	3,1	(2,3)		0,1	46,0
Provisions pour médailles du travail	1,1	0,1	(0,2)		0,0	1,0
Provisions pour maintien en état des infrastructures	233,2	56,4	(40,9)		1,2	249,9
Provisions non courantes	279,4	59,6	(43,4)	0,0	1,3	296,9
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	1,4				0,4	1,8
Provisions pour médailles du travail	0,2				(0,0)	0,1
Provisions pour maintien en état des infrastructures	39,2				(1,2)	38,0
Provisions pour risques et charges	1,0	0,5	(0,4)	(0,1)		0,9
Provisions courantes	41,7	0,5	(0,4)	(0,1)	(0,8)	40,9

La ligne « autres mouvements » correspond pour l'essentiel aux écarts actuariels d'évaluation des engagements d'IDR, traités en autres éléments du résultat global.

	01/01/17	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Reprises de provisions non utilisées	Autres mouvements	31/12/17
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	45,5	3,2	(2,6)		(0,9)	45,1
Provisions pour médailles du travail	0,8	0,4	(0,2)		0,0	1,1
Provisions pour maintien en état des infrastructures	215,9	52,9	(33,8)		(1,8)	233,2
Provisions non courantes	262,2	56,5	(36,6)	0,0	(2,6)	279,4
Provisions pour Indemnités de Fin de Carrière	1,0				0,4	1,4
Provisions pour médailles du travail	0,2				(0,0)	0,2
Provisions pour maintien en état des infrastructures	37,4				1,8	39,2
Provisions pour risques et charges	1,4	0,3	(0,4)	(0,2)		1,0
Provisions courantes	40,0	0,3	(0,4)	(0,2)	2,1	41,7

13. REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES ET AVANTAGES A LONG TERME

Ces avantages consistent en des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail.

Evolution de l'exercice

	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2018	2017	2018	2017
Taux d'actualisation	1,50%	1,50%	1,50%	1,50%
Taux d'inflation	1,75%	1,75%	1,75%	1,75%
Taux de progression des salaires	2,75%	2,75%	2,75%	2,75%
Tables de mortalité hommes	TH 12-14	TH 12-14	TH 12-14	TH 12-14
Tables de mortalité femmes	TH 12-14	TH 12-14	TH 12-14	TH 12-14
Age de départ en retraite cadre				
Age de départ en retraite non cadre	63 ans	63 ans	63 ans	63 ans
Taux de charges sociales	63 ans	63 ans	63 ans	63 ans

Charge comptabilisée

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2018	2017	2018	2017
Coût des services rendus	2,4	2,5	0,1	0,1
Intérêts nets sur la provision/(actif)	0,7	0,7	0,0	0,0
Coût des prestations reconnu en compte de résultat	3,1	3,2	0,1	0,1
Reconnaissance immédiate des (gains)/pertes	0,0	0,0	(0,0)	0,3
Charge comptable	3,1	3,2	0,1	0,4

La charge correspondante est comptabilisée dans les charges de personnel.

Autres éléments du compte de résultat (OCI)

(Millions d'Euros)	<i>Indemnités fin de carrière</i>		<i>Médailles du travail</i>	
	2018	2017	2018	2017
(Gain)/perte actuariel sur l'engagement résultant de l'expérience	0,5	(0,6)	-	-
(Gain)/perte actuariel sur l'engagement résultant du changement d'hypothèses	0,0	0,1	-	-
(Gain)/perte reconnu en OCI durant l'exercice fiscal	0,5	(0,5)	-	-
Rendement des actifs du régime plus (élevé)/faible que celui basé sur l'actualisation	(0,0)	0,0	-	-
Montant total de (gain)/perte reconnu en OCI durant l'exercice fiscal	0,5	(0,5)	-	-

Coût des prestations définies

(Millions d'Euros)	Indemnités fin de carrière		Médailles du travail	
	2018	2017	2018	2017
Coût des services	2,4	2,5	0,1	0,1
Intérêts nets sur la provision/(actif)	0,7	0,7	0,0	0,0
Reconnaissance immédiate des (gains)/pertes	0,0	0,0	(0,0)	0,3
Montant total de (gain)/perte reconnu en OCI durant l'exercice fiscal	0,5	(0,5)	0,0	0,0
Total coût des prestations définies	3,6	2,7	0,1	0,4

Détail de la provision comptable

(Millions d'Euros)	Indemnités fin de carrière		Médailles du travail	
	2018	2017	2018	2017
Valeur actuarielle de l'obligation	(47,8)	(46,5)	(1,1)	(1,2)
Juste valeur des actifs du régime	0,0	0,0	0,0	0,0
Actif/(Provision) en fin de période	(47,8)	(46,5)	(1,1)	(1,2)

Réconciliation de la provision comptable

(Millions d'Euros)	Indemnités fin de carrière		Médailles du travail	
	2018	2017	2018	2017
Actif/(provision) en début de période	(46,5)	(46,5)	(1,2)	(1,0)
Charge comptable de l'exercice	(3,1)	(3,2)	(0,1)	(0,4)
Gain/(perte) reconnu en OCI	(0,5)	0,5	0,0	0,0
Prestations payées directement par la société	2,3	2,6	0,2	0,2
Actif/(provision) en fin de période	(47,8)	(46,5)	(1,1)	(1,2)

Réconciliation de l'engagement

(Millions d'Euros)	Indemnités fin de carrière		Médailles du travail	
	2018	2017	2018	2017
Engagement en début de période	(46,5)	(46,8)	(1,2)	(1,0)
Coût des services rendus	(2,4)	(2,5)	(0,1)	(0,1)
Coût financier	(0,7)	(0,7)	(0,0)	(0,0)
(Gain)/perte actuariel - expérience	(0,5)	0,6	0,0	(0,3)
(Gain)/perte actuariel - hypothèses démographiques	0,0	0,0	0,0	0,0
(Gain)/perte actuariel - hypothèses financières	0,0	(0,1)	0,0	0,0
Prestations payées par les actifs	0,0	0,3	0,0	0,0
Prestations payées par la société	2,3	2,6	0,2	0,2
Engagement de fin de période	(47,8)	(46,5)	(1,1)	(1,2)

Réconciliation des actifs de couverture

(Millions d'Euros)	Indemnités fin de carrière		Médailles du travail	
	2018	2017	2018	2017
Juste valeur en début de période	0,0	0,3	-	-
Intérêts nets sur les actifs du régime	0,0	0,0	-	-
Rendement des actifs du régime plus élevé/(faible) que celui basé sur l'actualisation	0,0	(0,0)	-	-
Prestations payées	0,0	(0,3)	-	-
Juste valeur en fin de période	0,0	0,0	-	-

Le montant des dépenses que le Groupe s'attend à payer en 2019 au titre des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail est de 2,0 millions d'euros.

Sensibilité

Une variation de 0,5 point du taux d'actualisation a un impact d'environ 5 % sur le montant de la dette actuarielle relative aux indemnités de fin de carrière.

14. AUTRES PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

(Millions d'Euros)	31/12/2018	31/12/2017
Avances et acomptes reçus sur commandes	23,0	18,5
Dettes fiscales et sociales	177,1	183,6
Produits constatés d'avance	10,7	11,1
Autres dettes	67,6	67,5
Autres passifs courants	278,4	280,7
Produits constatés d'avance	75,9	84,2
Autres passifs non courants	75,9	84,2

15. CHIFFRE D'AFFAIRES

(Millions d'Euros)	Année 2018	Année 2017
Péages	2 463,0	2 353,1
Redevances des installations commerciales	43,8	41,9
Location des installations de télécommunication	9,8	9,6
Autres produits	21,0	20,0
Chiffre d'affaires hors prestations de construction	2 537,6	2 424,7
Prestations de construction (IFRIC 12)	362,2	304,1
Total chiffre d'affaires	2 899,9	2 728,8

Les redevances des installations commerciales sont perçues auprès des tiers exploitant les installations commerciales situées sur les aires de service.

La location des installations de télécommunication correspond essentiellement aux locations de fibres optiques ou de pylônes à des opérateurs de télécommunication.

16. ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(Millions d'Euros)	Année 2018	Année 2017
Energie	(14,0)	(14,4)
Fournitures	(7,4)	(8,7)
Pièces détachées	(5,2)	(5,0)
Entretien des infrastructures	(19,0)	(16,4)
Entretien courant	(17,9)	(17,9)
Prestations de construction (IFRIC 12)	(362,2)	(304,1)
Autres charges externes	(52,7)	(51,9)
Achats et charges externes	(478,4)	(418,3)

17. CHARGES DE PERSONNEL

(Millions d'Euros)	Année 2018	Année 2017
Salaires et traitements	(105,6)	(102,9)
Charges sociales et engagements sociaux différés	(69,7)	(69,6)
Intéressement	(7,1)	(8,1)
Participation	(23,1)	(22,5)
Charges de personnel	(205,5)	(203,1)

Effectifs :	Année 2018	Année 2017
Cadres	499	511
Agents de maîtrise	1 649	1 671
Employés	1 107	1 155
Total effectif	3 255	3 336

18. IMPOTS ET TAXES

(Millions d'Euros)	Année 2018	Année 2017
Taxe d'aménagement du territoire	(166,4)	(162,5)
CET / Taxe professionnelle	(69,9)	(66,4)
Redevance domaniale	(85,2)	(83,1)
Contribution à l'AFITF	(16,1)	(15,9)
Autres impôts et taxes	(8,8)	(8,7)
Impôts et taxes	(346,4)	(336,6)

La redevance domaniale est assise sur le chiffre d'affaires, la valeur locative et le nombre de kilomètres de voies et est à ce titre comptabilisée en charges opérationnelles.

La taxe d'aménagement du territoire est assise sur le nombre de kilomètres parcourus et est comptabilisée à ce titre en charges opérationnelles.

19. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

(Millions d'Euros)	Année 2018	Année 2017
Amortissements des autres immobilisations incorporelles	(10,9)	(11,6)
Amortissements des immobilisations incorporelles du domaine concédé	(356,1)	(339,1)
Amortissements des immobilisations corporelles (hors location financement)	(47,9)	(44,7)
Amortissements location financement	(3,1)	(3,1)
Total Amortissements	(418,1)	(398,4)

20. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

(Millions d'Euros)	Année 2018	Année 2017
Dotations nettes aux provisions actif circulant	0,2	(0,4)
Plus ou moins values de cession	1,5	2,1
Autres produits	8,7	7,2
Autres charges	(5,9)	(5,0)
Autres produits et charges d'exploitation	4,5	3,9

21. PRODUITS DE TRESORERIE ET D'EQUIVALENTS TRESORERIE

(Millions d'Euros)	Année 2018	Année 2017
Produits nets sur cession de VMP	0,0	0,0
Produits sur instruments dérivés liés à la dette	0,0	0,0
Autres produits financiers	4,9	9,6
Produits de trésorerie et d'équivalents trésorerie	4,9	9,6

22. CHARGES FINANCIERES

(Millions d'Euros)	Année 2018	Année 2017
Intérêts et charges financières assimilées	(151,3)	(192,7)
Transfert de charges financières	3,2	2,5
Coût de l'endettement financier brut	(148,1)	(190,2)
Autres produits financiers	5,2	7,0
Autres charges financières	(8,9)	(7,9)
Autres produits et charges financiers	(3,7)	(0,9)

Les commissions de non utilisation sur les lignes de crédit se sont élevées à 2,3 millions d'euros en 2018 contre 2,5 millions d'euros en 2017.

Les instruments financiers dérivés (swaps de taux d'intérêts) ont généré en 2018 :

- un coût supplémentaire de l'endettement financier brut à hauteur de 4,4 millions d'euros (4,0 millions d'euros en 2017),
- ainsi que des autres produits financiers complémentaires pour 4,7 millions d'euros (6,7 millions d'euros en 2017).

23. IMPOTS SUR LE RESULTAT

Charge d'impôt sur les résultats

(Millions d'Euros)	Année 2018	Année 2017
Charge d'impôt courant	(436,7)	(457,6)
Produit (charge) d'impôt différé	5,2	14,3
Charge d'impôt de l'exercice	(431,5)	(443,3)

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

(Millions d'Euros)	Année 2018	Année 2017
Résultat net de l'ensemble consolidé	829,2	706,3
Impôt sur les résultats	431,5	443,3
Résultat mis en équivalence	0,0	(0,1)
Résultat comptable avant impôt et mises en équivalence	1 260,7	1 149,4
Taux d'impôt applicable	34,43%	34,43%
Charge d'impôt théorique calculée sur le résultat consolidé avant impôt et résultat mis en équivalence	434,1	395,7
Différences permanentes	(2,8)	(3,4)
Autres différences	0,2	51,0
Charge d'impôt comptabilisée	431,5	443,3

La ligne « autres différences » intègre notamment les effets :

- des régimes fiscaux en vigueur amenant la taxation d'une quote-part de certaines opérations internes,
- des crédits d'impôts (dont le CICE),
- en 2017 de la contribution exceptionnelle de 15% (43 M€) et de l'imposition de la plus-value de cession des titres ADELAC d'AREA à APRR (3 M€).

Conformément aux méthodes décrites en note 2.13 dédiée à l'impôt sur le résultat, les impôts différés ont donné lieu à une réévaluation sur la base des taux qui seront en vigueur lors de leur dénouement, à savoir 32,02% en 2019, 28,92% en 2020, 27,37% en 2021, et 25,83% à compter de 2022.

Ventilation des impôts différés

(Millions d'Euros)	Année 2018	Année 2017
Actifs résultant de		
IFRIC 12	(115,0)	(109,7)
Provisions pour retraite et assimilés	(10,3)	(12,3)
Provisions congés payés	(5,4)	(5,8)
Participation des salariés	(7,4)	(7,8)
Retournements de swaps	-	-
Autres	(20,5)	(18,9)
Actifs d'impôt différé	(158,5)	(154,5)
Passifs résultant de		
Charges immobilisées, nettes des amortissements	84,6	91,1
Amortissement de caducité sur immobilisations renouvelables	31,7	31,6
Provision réglementées	20,8	20,4
Provisions pour renouvellement	6,8	2,7
Autres	1,4	1,0
Passifs d'impôt différé	145,3	146,7
Impôt différé passif (actif) net	(13,2)	(7,8)

24. RESULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen d'actions a été calculé en tenant compte du nombre de jours écoulés depuis les dates des opérations ayant affecté le capital.

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(En millions euros)	Année 2018	Année 2017
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le résultat de base par action	829,2	706,3
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action	113 038 156	113 038 156
Résultat par action en euros	7,34	6,25
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le résultat dilué par action	829,2	706,3
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat dilué par action	113 038 156	113 038 156
Résultat dilué par action en euros	7,34	6,25

Il n'existe aucun instrument de dilution.

25. DIVIDENDE

La société a distribué en 2018 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017, des dividendes pour la somme de 6,11 euros par action.

26. ENGAGEMENTS

(Millions d'Euros)	31/12/2018	31/12/2017
Cautions diverses	0,0	0,1
Travaux à engager (1% paysage)	0,0	0,0
Total	0,0	0,1

(Millions d'Euros)	31/12/2018	31/12/2017
Cautions bancaires	47,6	38,7
Autres engagements	0,0	0,0
Total	47,6	38,7

(Millions d'Euros)	31/12/2018	31/12/2017
Marchés de travaux signés et non exécutés	263,6	191,9

(Millions d'Euros)	31/12/2018	31/12/2017
Paiements futurs à un an	2,7	2,8
Paiements futurs entre 1 et 5 ans	2,0	2,9
Paiements futurs à plus de 5 ans	0,0	0,0
Total paiements futurs	4,7	5,6

Les paiements futurs concernent la location de longue durée de véhicules.

(Millions d'Euros)	31/12/2018	31/12/2017
Encaissements futurs à un an	38,7	37,2
Encaissements futurs entre 1 et 5 ans	126,1	130,3
Encaissements futurs à plus de 5 ans	145,9	138,4
Total Encaissements futurs	310,7	305,9

Les encaissements futurs correspondent aux redevances des installations commerciales.

27. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Les parties liées du Groupe comprennent les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable (coentreprises et sociétés mises en équivalence), les actionnaires qui exercent un contrôle conjoint sur les coentreprises du Groupe, les actionnaires minoritaires qui exercent une influence notable sur les filiales du Groupe, les mandataires sociaux, dirigeants et administrateurs du Groupe, ainsi que les sociétés dans lesquelles ceux-ci exercent le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable, ou détiennent un droit de vote significatif.

Les transactions significatives enregistrées avec des parties liées sont indiquées dans le tableau ci-dessous.

Les travaux conclus avec le groupe Eiffage le sont à des conditions de marché et après mise en concurrence.

Société	Nature	Type	Montant	dette (créance)	Type
Groupe Eiffage	Prestations diverses	Produits	1,1	(0,0)	Produits
	Travaux	Charges	62,3	12,0	Charges
Financière Eiffage	Mise à disposition de personnel	Charges	1,1	0,7	Charges
	C/C Intégration fiscale		-	52,9	
Axxès	Télépéage PL	Charges	1,3	(28,9)	Charges
	Avance de trésorerie	Produits	0,0	-	Produits
SIRA	Prestations radio Autoroute Info	Charges	1,7	0,2	Charges
	Prestations diverses	Produits	0,2	(0,7)	Produits
	Avance de trésorerie	Produits	0,0	-	Produits
	Avance de trésorerie	Charges	(0,0)	0,7	Charges
Park +	Avance de trésorerie	Produits	0,0	(0,1)	Produits
	Prestations diverses	Produits	0,1	-	Produits
	Prestations diverses	Charges	0,0	0,0	Charges
Adelac	Prestations diverses	Produits	5,5	(1,0)	Produits
	Mise à disposition de personnel	Produits	0,2	(0,0)	Produits
	Avance de trésorerie	Produits	2,8	(36,4)	Produits
	Péage		-	5,0	
Autoroute trafic	Produits financiers	Produits	0,1		Produits
Altech	Produits financiers	Produits	0,0	-	Produits

28. INDICATEURS DE GESTION

(Millions d'Euros)	Année 2018	Année 2017
Marge brute d'autofinancement	1 294	1 148
EBITDA	1 874	1 775
EBITDA / chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	73,8%	73,2%

L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant avant amortissements et provisions.

La marge brute d'autofinancement est égale au résultat net, majoré des amortissements et provisions, et diminué des plus-values de cession et du résultat des sociétés mises en équivalence.

29. EVENEMENTS POST CLOTURE

Aucun évènement post clôture n'est à signaler.

30. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En euros	KPMG Audit				PricewaterhouseCoopers Audit			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017
Commissariat aux comptes statutaires et consolidés								
- Emetteur	119 300	117 600	77%	82%	119 300	117 600	56%	54%
- Filiales intégrées globalement					70 250	69 225	33%	32%
Services autres que la certification des comptes - requis par les textes								
- Emetteur	5 150	5 100	3%	4%	5 150	5 100	2%	2%
- Filiales intégrées globalement					4 300	4 250	2%	2%
Services autres que la certification des comptes - autres								
- Emetteur	30 950	21 300	20%	15%	14 750	21 300	7%	10%
- Filiales intégrées globalement								
Total	155 400	144 000	100%	100%	213 750	217 475	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
- Emetteur								
- Filiales intégrées globalement								
Autres								
- Emetteur								
- Filiales intégrées globalement								
Sous-total	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Total	155 400	144 000	100%	100%	213 750	217 475	100%	100%

Les services autres que la certification des comptes fournis par le collège des commissaires aux comptes concernent :

- des rapports légaux relatifs à la distribution d'acomptes sur dividendes, établis en application des dispositions de l'article L.232-12 du code de commerce ;
- des lettres de confort relatives au programme obligataire EMTN ;
- des attestations d'informations financières en lien avec les comptes.